

Rouleau De Pictogrammes D'interdiction Iso En 7010 - Interdiction De Fumer - P002

Référence : A4481801



DESCRIPTION :

En **vinyle à adhésif permanent**, disponible en dimensions $\varnothing 25$, $\varnothing 50$ ou $\varnothing 100$ mm.

En rouleau de 250 étiquettes, notre pictogramme **ISO 7010 P002** permet d'indiquer, aux salariés et aux visiteurs, les lieux où il est strictement **interdit de fumer** par mesure de sécurité.

Il respecte la norme ISO 7010 afin de **délivrer un message harmonisé et international** compréhensible par tous.



INFORMATION PRODUIT

Rouleau de Pictogrammes d'Interdiction ISO EN 7010 "Interdiction de fumer" P002

Disponible en rouleau de 250 étiquettes à adhésif permanent. Ces étiquettes peuvent être placés sur des cartons, de la marchandises ou encore des machines pour que les salariés ou visiteurs puissent avoir connaissance des interdictions

Notre pictogramme **P002 Interdiction de fumer** permet d'indiquer les emplacements où il est **interdit de fumer** par mesure de sécurité comme les **lieux publics couverts**, les **bâtiments**, ou encore les **espaces de stockage** avec des produits inflammables ou explosifs.

De plus, ce pictogramme est **conforme à la norme ISO 7010**, une norme internationale visant à l'**harmonisation de la signalisation de sécurité** pour la délivrance d'un message universel compréhensible par tous.



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

Caractéristiques

- **Matière** : Vinyle
- **Format** : Rond
- **Coloris** : Rouge sur fond Blanc
- **Pictogramme ISO 7010** : P002 - Interdiction de fumer
- **Coloris Pictogramme** : Noir
- **Dimensions** :
 - ø25 mm
 - ø50 mm
 - ø100 mm

Sanctions contre le responsable des lieux

Le responsable des lieux (le cafetier par exemple) est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 €, s'il est dans l'un des cas suivants :

- Il ne met pas la signalisation prévue rappelant le principe de l'interdiction de fumer ou de vapoter
- Il met à la disposition des fumeurs un emplacement réservé non conforme aux normes techniques imposées
- Il favorise volontairement, par quelque moyen que ce soit, la violation de l'interdiction de fumer

Norme ISO 7010

Ce pictogramme est **conforme à la norme ISO EN 7010**.

La [norme ISO EN 7010 sur les pictogrammes de sécurité](#) est **obligatoire depuis le 1er janvier 2014**. Elle harmonise la signalétique de sécurité afin de la rendre compréhensible par tous au niveau international.

Toute nouvelle installation de panneaux doit être conforme à cette norme et présenter les pictogrammes conformes.



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

Pour les panneaux déjà installés, la réglementation ne vous impose pas de les changer. Toutefois, il est **fortement conseillé de les mettre aux normes** pour éviter toute confusion.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A4481801 Diamètre (en mm) - 25

Réf. A4481901 Diamètre (en mm) - 50

Réf. A4482001 Diamètre (en mm) - 100



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com